

Informations de base	
<p><b>2023/2581(DEA)</b></p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Application de l'interdiction d'utiliser certains médicaments antimicrobiens chez les animaux ou dans les produits d'origine animale exportés à partir de pays tiers vers l'Union</p> <p>Complétant <a href="#">2014/0257(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique 4.60.04.04 Sûreté alimentaire</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2023/2581(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2014/0257(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/9/11376